Répertoire national des certifications professionnelles Comédien - artiste interprète

Active

N° de fiche

RNCP37323

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF:

- 133 : Musique, arts du spectacle

- 134 : Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s):

- 15078 : Intelligence émotionnelle

45004 : Art spectacle45022 : Art dramatique

- 46274 : Cinéma

Date d'échéance de l'enregistrement: 17-02-2025

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
L'ECOLE DU JEU - DELPHINE ELIET	79229841600019		https://www.ecoledujeu.com/ (https://www.ecoledujeu.com/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le comédien/artiste interprète exerce dans deux secteurs : le spectacle vivant et l'audiovisuel. Il est amené à travailler dans des contextes distincts : sur une scène de théâtre, sur un plateau de tournage mais aussi dans des lieux moins conventionnels (bibliothèques, appartements, espace public...) pour le spectacle vivant ou pour des doublages, de la post-synchronisation pour ce qui se réfère à l'audiovisuel.

Les structures qui emploient des comédiens/ artistes interprètes sont variées : publiques, associatives ou privées, compagnies, maisons de productions, théâtres...

Au delà de l'expression artistique, le comédien/artiste est amené à gérer sa carrière, de la définition de son projet professionnel à la connaissance des cadres légaux qui régissent le secteur en passant par la valorisation de son parcours et de ses compétences.

Il doit être en capacité d'initier un projet artistique, tant du point de vue des collaborations, que du budget et de la réglementation.

Au cours de sa carrière, le comédien/artiste pourra être amené à développer ses champs artistiques au regard des nombreux projets pluri-disciplinaires qui voient le jour, ainsi que d'autres activités, dans la médiation culturelle, l'enseignement, la conduite d'ateliers en lien avec sa pratique et les oeuvres qu'il défend.

La certification a ainsi été réfléchie pour offrir au comédien/artiste un socle solide pour développer sa créativité et les bases pour appréhender les univers dans lesquels il va évoluer.

Activités visées :

- Exercer son art de comédien / artiste interprète

Analyser le projet et le texte à interpréter

Prendre une part active à l'interprétation et être force de proposition dans le processus de création

Jouer et agir dans un contexte donné

Développer ses capacités physiques et vocales

Élargir ses champs artistiques

- Gérer sa carrière et développer son activité de comédien / artiste interprète Savoir se situer professionnellement

Valoriser ses compétences professionnelles

Développer et élargir son réseau

Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel du métier Participer à la promotion de son art et à la sensibilisation des publics

Compétences attestées :

Analyser les textes, les situer dans leur contexte, en comprendre les enjeux et développer l'imaginaire

Apprendre un rôle en autonomie

Participer à des recherches collectives, proposer des interprétations, s'adapter aux partenaires

Faire converger le propos de l'œuvre, celui du metteur en scène ou réalisateur et ses propositions d'interprétation

Construire un parcours physique et émotionnel du personnage et le reproduire précisément

Mettre en valeur le style de l'auteur en plaçant et modulant sa voix, en affinant son adresse et en étant disponible aux partenaires

S'entrainer spécifiquement pour atteindre les objectifs

Créer une relation sincère au public et s'adapter au contexte (réactions du public, caractéristiques des lieux, réalité du plateau)

Écouter son corps, l'assouplir, développer sa conscience corporelle

Pratiquer par des exercices les techniques vocales

Mêler le travail physique et vocal

Se régénérer par des pratiques somatiques

S'initier à des arts voisins ou des disciplines du corps

Utiliser les outils du plateau (lumière, scénographie, son, etc.)

Se préparer à une échéance (représentation, tournage, casting, etc.)

Apprécier les compétences acquises, les maintenir, les développer, les mettre en valeur

Définir son projet professionnel

Promouvoir son image et son travail

Développer des stratégies de recherche d'emploi

Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel (structuration économique, dispositions réglementaires, actualité des arts vivants, réseau)

Tenir compte des enjeux de l'accessibilité de l'œuvre à des publics variés

Développer des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines, les autres corps de métier (artistiques, techniques, administratifs, développement et accueil des publics, etc.)

Modalités d'évaluation :

Études de cas : à partir d'expériences en interprétation, rédaction d'un dossier de synthèse qui permet au jury d'estimer les connaissances théoriques et pratiques

Mises en situation professionnelle simulées : interprétation d'une scène devant un jury (composé de la directrice pédagogique, deux enseignants et deux professionnels), présentation d'une forme hybride devant un jury, entretien autour du projet professionnel

Épreuve écrite sous forme de questionnaire à choix multiples

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP37323BC01 - Exercer son art de Comédien - Artiste interprète

Modalités d'évaluation Liste de compétences Étude de cas : À partir d'une expérience C1.1 - Analyser les textes en effectuant des en situation d'un atelier d'interprétation, recherches sur le contexte d'écriture afin rédaction d'un dossier de synthèse d'éviter les contre-sens. faisant état : du travail préparatoire mené en amont des répétitions, de l'expérience C1.2 - Effectuer une recherche documentaire du processus de création dirigé par un sur un sujet déterminé ou une oeuvre et sur tiers, des stratégies d'entraînement. Ce les courants artistiques à travers des dossier comprendra nécessairement des éléments précis (descriptions, schémas, lectures, des analyses et d'autres types de

recherches, afin de se familiariser avec un projet, une oeuvre, d'en connaître le contexte historique et d'en comprendre les enjeux.

C1.3 - Identifier le propos d'un texte en s'appuyant sur l'approche de la dramaturgie afin de reconnaître la structure et de s'en nourrir ensuite dans le jeu.

C1.4 - Développer le lien entre le texte et l'imaginaire pour nourrir sa lecture des auteurs de sa propre sensibilité.

C1.5 - Apprendre un rôle en autonomie en décidant de ses interprétations par le travail d'encodage de la mémoire afin d'être prêt à travailler dès le premier jour des répétitions.

C1.6 - Participer à des recherches collectives en s'inspirant des œuvres (et de la vie) et des courants artistiques, et en faisant des propositions d'interprétations variées et originales pour incarner la rencontre entre l'œuvre et la vision du metteur en scène.

C1.7 - S'adapter à différents partenaires et accueillir l'altérité afin de modifier en conséquence sa façon de travailler, notamment si les partenaires sont en situation de handicap.

C1.8 - Réaliser des exercices de lecture « à la table » en étant à l'écoute des propositions des partenaires et des indications du metteur en scène pour enrichir son analyse et sa compréhension du texte du point de vue des autres.

C1.9 - Inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique d'un metteur en scène ou d'un réalisateur, en étant à l'écoute de leurs propositions et demandes, en identifiant les compétences de ses partenaires et le registre des émotions nécessaires, afin de faire converger le propos de l'œuvre, celui du metteur en scène et le sien.

C1.10 - Construire un parcours physique du personnage en créant son corps et en proposant des déplacements en rapport avec ses intentions pour que le metteur en scène puisse rebondir sur la construction du parcours.

etc.) permettant au jury d'estimer les fondations théoriques et pratiques du candidat.

Mise en situation professionnelle simulée : Préparation et interprétation d'une scène ou d'un monologue (3 passages : le premier avec entretien oral , le second en transformant son interprétation à partir des informations reçues au premier passage, le troisième devant un public dans un théâtre partenaire en conditions professionnelles de jeu).

Mise en situation professionnelle simulée : Proposition d'une forme visuelle ou sonore qui prend en compte la problématique de l'invention de formes scéniques et artistiques originales ainsi que celle de l'accessibilité.

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

C1.11 - Construire un trajet émotionnel en stimulant son imagination et en réactivant ses mémoires émotionnelles pour déterminer la partition affective du personnage.

C1.12 Mettre en valeur le style d'écriture de l'auteur (prose, versification classique, vers libres, écriture cinéma...) en plaçant et modulant sa voix, en maîtrisant sa diction, en affinant son adresse à autrui et en étant disponible à l'impact des mots sur soi et les autres,

pour donner à entendre la spécificité du texte et les partis pris du metteur en scène.

C1.13 S'entraîner spécifiquement pour un projet, en identifiant les outils efficaces, en établissant un calendrier d'entraînement tenant compte des échéances du processus de création en lien avec l'équipe afin d'atteindre les objectifs définis avec le metteur en scène.

C1.14 - Créer une relation sincère au public et maintenir la qualité et les axes de la mise en scène, en adaptant rapidement son style de jeu au contexte et à ses spécificités (réactions du public, caractéristiques du lieu, dysfonctionnements techniques ou accidents) pour maintenir une qualité d'interprétation tout au long de l'exploitation de la pièce théâtrale.

C1.15 - Reproduire précisément les parcours physiques et émotionnels convenus en répétition pour transmettre la valeur de l'œuvre à un public.

C1.16 - Dire sur scène en reproduisant précisément les choix liés au texte établis en répétition tout en interagissant avec ses partenaires de jeu, s'adaptant aux caractéristiques du lieu (acoustique, espace, contexte) pour permettre la rencontre entre l'œuvre et le public.

C1.17 - Écouter son corps à partir de connaissances anatomiques élémentaires afin d'améliorer son niveau d'attention (à soi et au partenaire).

C.1.18 - Assouplir, régénérer, équilibrer son corps en pratiquant des exercices quotidiens, afin d'atteindre une condition

physique réelle et d'être disponible dans toute situation de travail et d'interprétation.

C.1.19 - Développer son acuité et sa conscience corporelle en utilisant l'articulation « corps - mouvement - espace », afin de faire de cette triade un support d'invention.

C1.20 - Développer sa relation à sa propre voix à partir de connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires, afin de gagner en richesse et en amplitude vocales.

C1.21 - Pratiquer les techniques vocales (voix parlée, chantée, texture vocale) avec des exercices précis et s'appuyer sur différentes techniques de diction (vers et prose), afin d'utiliser différents registres et d'interpréter différentes écritures.

C.1.22 - Mêler le travail physique aux expérimentations vocales afin d'utiliser le langage verbal conjointement au langage corporel.

C1.23 - Se régénérer, s'assouplir, s'équilibrer intérieurement en s'exerçant à différentes pratiques somatiques (Qi-Qong, Yoga, etc.) afin de se rassembler et de trouver le calme quelle que soit la situation.

C1.24 - S'initier à d'autres disciplines ou arts voisins comme la danse, le masque, le clown, la marionnette, etc. pour enrichir sa culture et son jeu, développer son imaginaire.

C1.25 - Utiliser les disciplines du corps (danse, mime, acrobatie, etc.) pour inventer des formes d'expression permettant l'accès d'un public plus large.

C1.26 - Prendre en compte et utiliser les outils du plateau (lumière, son, etc.) pour mettre en valeur ses propositions et faire dialoguer les différents langages scéniques et cinématographiques.

C1.27 - Procéder à la préparation d'un événement artistique (coiffure, maquillage, costume, accessoires).

RNCP37323BC02 - Gérer sa carrière et développer son activité de comédien/artiste interprète

Liste de compétences

C2.1 - Apprécier les compétences acquises, les maintenir et les développer, à travers l'entraînement, les rencontres et la connaissance des contextes professionnels, afin d'être le plus en cohérence possible avec la réalité du marché du travail.

- C2.2 Définir son projet professionnel et le faire évoluer pendant son parcours afin d'être en phase avec la réalité du marché.
- C2.3 Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix afin d'être sélectionné.
- C2.4 Mettre en valeur ses qualités, son parcours et sa palette de jeu en utilisant les différents supports que sont le CV, le book, la bande démo pour valoriser sa singularité, sa richesse et gagner en visibilité.
- C2.5 Développer des stratégies de recherches d'emploi pour gagner en visibilité sur le marché du travail :
- en créant et entretenant des réseaux professionnels,
- en négociant éventuellement les services d'un agent artistique,
- en utilisant les réseaux sociaux et la presse professionnelle.
- C2.6 Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel en étudiant sa structuration économique et ses modes d'organisation, en connaissant les dispositions réglementaires en vigueur, les cadres d'emploi, les dispositions relatives à la prévention des risques et en se tenant au courant de l'actualité professionnelle.
- C2.7. Mettre en place une veille sur les nouvelles technologies permettant d'évoluer artistiquement, en effectuant des recherches, en rencontrant des professionnels et en se tenant au courant de l'actualité des arts vivants.
- C2.8 Faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique à travers des rencontres, des discussions et des ateliers,

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle simulée: À partir de la remise de documents (CV, book et/ou bande démo, projet professionnel), entretien avec un jury au sujet des motivations, des compétences, du parcours, des formes artistiques, des valeurs humaines, des conditions réglementaires et conditions de travail, des stratégies de diffusion et de sensibilisation des publics. Épreuves écrites sous forme de questionnaire à choix multiples.

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

afin de générer une dynamique autour de son activité, notamment auprès de publics empêchés et dans des lieux non-théâtraux (structures d'accueil pour personnes handicapées, EHPAD, milieu scolaire, milieu carcéral, etc.).

C2.9 - Développer des dialogues et des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines (danseurs, chanteurs, musiciens, etc.), afin d'enrichir son art et sa pratique, de mieux cerner ses compétences et d'envisager des projets pluridisciplinaires.

C2.10 - Développer des dialogues et des collaborations avec les autres corps de métiers (créateur lumière, technicien, costumier, scénographe, etc.) afin d'enrichir ses propositions artistiques et de maîtriser des points de vue multiples du travail au plateau.

C2.11 - Développer des dialogues pour l'organisation d'un événement artistique avec d'autres corps de métier (administrateur, directeur technique, chargé de production, chargé des relations public, chargé de communication, agent d'accueil, etc.) afin de développer un projet cohérent. C2.12 - Mettre en œuvre différentes collaborations avec des interprètes en LSF, des entreprises d'audiodescription, ou de sur-titrage, entre autres) en tenant compte des enjeux de l'accessibilité du spectacle vivant à tous les publics.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Chaque bloc de compétence est évalué de manière indépendante par un juré sélectionné, formé, et habilité par le responsable de l'organisation et de la gestion des épreuves.

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation des 2 blocs de compétences ainsi qu'à la dernière soutenance (mise en situation simulée devant un jury et en présence de public).

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Spectacle vivant, cinéma, musique, arts du spectacle, télévision, enseignement, radio, publicité, événementiel

Type d'emplois accessibles :

Comédien.ne

Acteur.rice

Artiste dramatique

Artiste comique

Conteur.se

Répétiteur.rice de dialogue

Voix off

Silhouette

Doublage

Figurant.e

Performeur.se

Assistant.e à la mise en scène

Animateur.rice d'ateliers amateur

Code(s) ROME:

- L1202 Musique et chant
- L1304 Réalisation cinématographique et audiovisuelle
- L1301 Mise en scène de spectacles vivants
- L1303 Promotion d''artistes et de spectacles
- L1203 Art dramatique

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Etre titulaire d'un titre de niveau 4.

Avoir une bonne culture générale artistique

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification		Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs - 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école
En contrat d'apprentissage		Х	-
Après un parcours de formation continue	X		Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs - 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école
En contrat de professionnalisation		Х	-
Par candidature individuelle	X		Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs - 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école
Par expérience	Х		Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs - 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école

	Oui	Non	
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune équivalence

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
21/04/2017	Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Comédien/artiste interprète "avec effet au 21 septembre 2012, jusqu'au 21 avril 2020.
29/06/2020	Décision d'enregistrement France compétences, en date du 29 juin 2020, pour une durée de deux ans (au niveau 5)

Date de décision	17-02-2023
Durée de l'enregistrement en années	2
Date d'échéance de l'enregistrement	17-02-2025
Date de dernière délivrance possible de la certification	17-02-2029

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques:

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	19	0	84	68	84
2020	16	0	69	56	50
2019	13	0	85	85	70

Lien internet vers le descriptif de la certification :

https://www.ecoledujeu.com/Delphine-Eliet_les-formations_formation-professionnalisante.htm

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s):

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée		
RNCP34707 (/recherche/rncp/34707)	RNCP34707 - Comédien / Artiste interprète		

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/documentDownload/23781/441647)